

LE TRACKER 100% OR

PRODUIT PRÉSENTANT UN RISQUE DE PERTE DU CAPITAL EN COURS DE VIE OU À L'ÉCHÉANCE.

LE TRACKER 100% OR EST UN PRODUIT DE BOURSE DE LA FAMILLE DES PRODUITS D'INDEXATION, LISTÉ EN BOURSE DE PARIS, DISPONIBLE CHEZ VOTRE INTERMÉDIAIRE FINANCIER HABITUEL ET ÉLIGIBLE À L'ASSURANCE VIE ET AU COMPTE TITRE. IL REPRODUIT LA PERFORMANCE DE L'OR, AJUSTÉ DES FRAIS DE GESTION. LE TRACKER 100% OR EST UN OUTIL DE DIVERSIFICATION DE PORTEFEUILLE COTÉ EN EUROS.

SOCIETE GENERALE RECOMMANDE AUX INVESTISSEURS DE LIRE ATTENTIVEMENT LA RUBRIQUE « FACTEURS DE RISQUES » DU PROSPECTUS DU PRODUIT DISPONIBLE SUR NOTRE SITE WWW.SGBOURSE.FR.

LE TRACKER 100% OR

Produit présentant un risque
de perte du capital en cours
de vie ou à l'échéance.

Le tracker 100% or est un produit de bourse de la famille des produits d'indexation, listé en bourse de paris, disponible chez votre intermédiaire financier habituel et éligible à l'assurance vie et au compte titre. Il reproduit la performance de l'or, ajusté des frais de gestion.

Le tracker 100% or est un outil de diversification de portefeuille coté en euros.

PROFIL D'INVESTISSEMENT

Le Tracker 100% Or est un Produit de Bourse qui réplique, sans effet de levier, les variations du cours de l'Or, à la hausse comme à la baisse, aux frais près. Ils s'adressent à des investisseurs anticipant une hausse du cours de l'Or à court ou moyen terme.

Ce produit présente un risque de perte du capital en cours de vie et à l'échéance. Il est adapté aux investisseurs avertis qui possèdent suffisamment d'expérience et de connaissances pour comprendre les caractéristiques du produit et pour en évaluer les risques. Plus particulièrement, ces investisseurs doivent être familiarisés avec l'Or, le risque de marché et le risque de change de la paire euro dollar. Le produit étant coté en euros mais le sous-jacent étant libellé en dollars, toute hausse de la paire euro dollar sera défavorable à la valorisation du Tracker 100%, toutes choses égales par ailleurs.

FONCTIONNEMENT DU PRODUIT

Le Tracker 100% Or n'a pas de date de maturité bien qu'il puisse être rappelé par l'émetteur. Il permet aux investisseurs de prendre position sur l'Or et de revendre leur position sur le marché secondaire quand ils le souhaitent. La performance de l'Or coté sur le London Bullion Market sert de base de calcul au prix du produit pour sa valorisation en temps réel.

L'investisseur sera directement exposé aux mouvements du sous-jacent au sein d'une même séance boursière. Si les variations du sous-jacent sont contraires au scénario d'investissement anticipé, le produit pourra entraîner une perte du capital pouvant être totale.



DÉTAILS DU PRODUIT

ÉMETTEUR

DATE D'ÉMISSION

CODE ISIN

CODE MNÉMO

FRAIS DE GESTION

SOUS-JACENT

CODE BLOOMBERG DU SOUS-JACENT

MARCHÉ DE COTATION DU SOUS-JACENT

SG ISSUER

7 JANVIER 2025

FRSGE001BRX5

OR01S

0,70% P.A

OR

GOLDLNAM INDEX

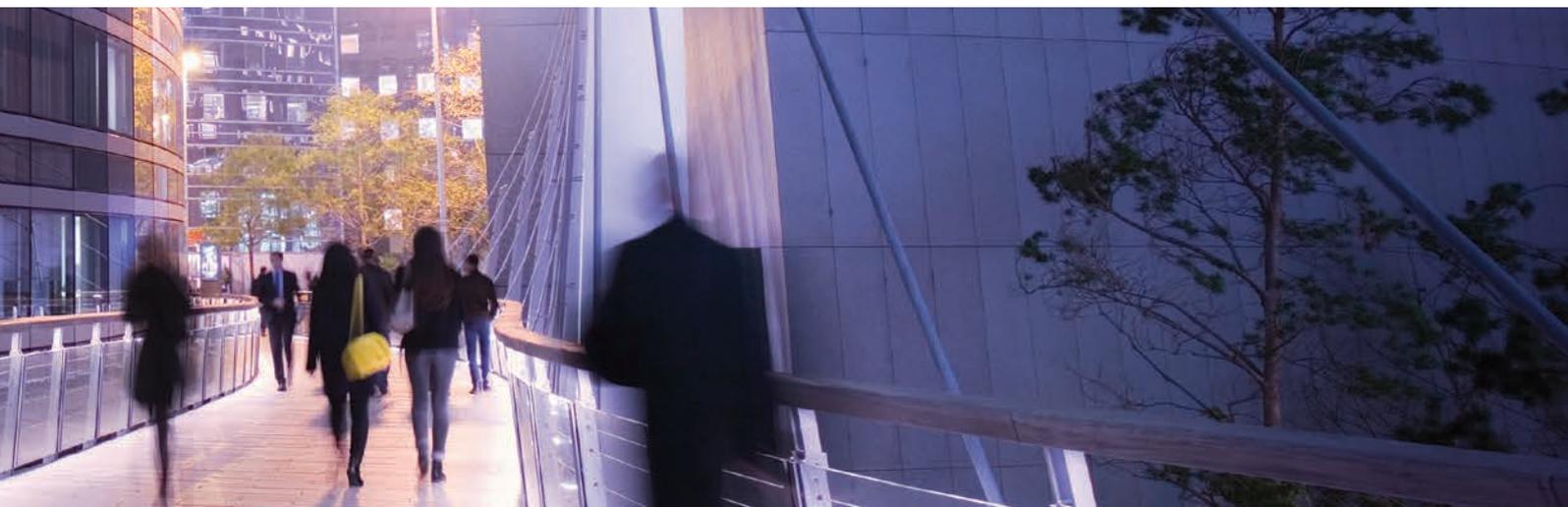
LONDON BULLION MARKET

AVANTAGES

- Produit indexé sur l'or et éligible à la fois au compte titre et à l'assurance vie.
- Réplique les performances du sous-jacents aux frais près.

INCONVÉNIENTS

- Le produit présente un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance. Dans le pire des scénarios, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur capital initialement investi. Il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible à la revente du produit, le prix pratiqué dépendant alors des paramètres de marché du jour. Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite, le dénouement, la réorientation d'épargne ou le rachat partiel de celui-ci peut entraîner le désinvestissement des unités de compte adossées aux titres de créance avant leur date d'échéance.
- Le Tracker 100% Or a une durée de vie illimitée. Cependant l'émetteur dispose d'un droit de rappel anticipé. Cela signifie que l'émetteur peut décider de mettre fin à la durée initialement indéterminée du Tracker 100% Or, ce qui peut conduire à une valorisation du produit défavorable à l'investisseur
- Exposition au risque de change entre l'euro et le dollar



AVERTISSEMENT

PRODUITS PRÉSENTANT UN RISQUE DE PERTE DU CAPITAL EN COURS DE VIE ET À L'ÉCHÉANCE.

Le présent document est un document à caractère promotionnel ; il ne constitue pas une sollicitation en vue de l'achat ou de la vente des produits qui y sont décrits.

Produits émis par Société Générale SG Issuer, véhicule d'émission dédié de droit luxembourgeois bénéficiant d'une garantie donnée par Société Générale de la formule et des sommes dues au titre du produit. L'investisseur est par conséquent soumis au risque de défaut de paiement, de faillite ainsi que de mise en résolution de SG Issuer et de Société Générale.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre. Les produits s'adressent à des investisseurs spécialistes de ces produits et ne devraient être achetés que par des investisseurs disposant de connaissances spécifiques. Les investisseurs doivent procéder, avant tout investissement, à leur propre analyse en se rapprochant le cas échéant de leurs propres conseils. Société Générale ne peut être tenue responsable des conséquences notamment financières résultant de l'investissement dans ces produits.

Société Générale recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « facteurs de risques » du prospectus du produit. Il est recommandé aux investisseurs potentiels de lire le prospectus avant de prendre une décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les valeurs mobilières. Les Prospectus de Base, Suppléments et Conditions Définitives («Final Terms») de l'ensemble des produits sont disponibles sur le site: <https://bourse.societegenerale.fr/legal-documents> et sur le site internet de la Bourse de Luxembourg (www.luxse.com). Le Tracker 100% Or émis par Société Générale fait l'objet d'un prospectus de base visé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) du Luxembourg le 12 juin 2024 ayant fait l'objet d'un certificat d'approbation par la CSSF à destination de l'AMF. L'approbation du prospectus de base par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. Pour plus de précisions, se référer à la page produit sur le site www.sgbourse.fr.

Les facteurs de risque sont notamment :

Risque de perte du capital : Les produits de la gamme Bonus présentent un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarios, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

Risque de crédit : En acquérant ces produits, l'investisseur prend un risque de crédit sur l'émetteur et sur son garant éventuel, à savoir que l'insolvabilité de l'émetteur et de son garant peut entraîner la perte totale ou partielle du montant investi. **Risque de marché :** Ces produits peuvent connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours, pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi. Les produits ne comportent pas de protection du capital. **Risque de liquidité :** Ces produits font l'objet de contrats d'animation de marché, dont le but est d'assurer la liquidité du produit sur les marchés où il est négocié, en supposant des conditions de marché normales et des systèmes informatiques fonctionnant normalement. Certaines circonstances de marché exceptionnelles peuvent avoir un effet négatif sur la liquidité du produit. Il se peut que l'investisseur ne soit pas en mesure de vendre facilement le produit ou qu'il doive le vendre à un prix qui impacte de manière significative le montant qu'il lui rapporte. Cela peut entraîner une perte partielle ou totale du montant investi. **Risque lié à l'éventuelle défaillance de l'Émetteur/du Garant :** Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur/du Garant, l'investisseur est soumis à un risque de diminution de la valeur de sa créance, de conversion de ses titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de ses titres de créance. **Remboursement par anticipation et ajustements ou substitutions de sous-jacents :** Société Générale se réserve la possibilité de procéder à des ajustements ou substitutions, voire de rembourser par anticipation le produit, notamment en cas d'événements affectant le(s) sous-jacent(s). Le remboursement anticipé du produit peut entraîner une perte totale ou partielle du montant investi. **Fourchette Achat/Vente :** Une fourchette achat/vente sera appliquée sur vos ordres sur le marché secondaire (tel que précisé dans la section « animation du marché » dans les Conditions Définitives du produit). Les gains ou pertes éventuels sont exprimés hors frais, fiscalité applicable, taux de change et frais liés au cadre d'investissement (frais de courtage, droits de garde...).

Performances sur la base de performances brutes : Les gains éventuels peuvent être réduits par l'effet de commissions, redevances, impôts ou autres charges supportées par l'investisseur. **Risque de change :** L'actif sous-jacent étant coté et / ou libellé dans une devise étrangère, le montant de l'investissement peut augmenter ou diminuer en fonction des évolutions du taux de change entre cette (ces) devise(s) et l'euro ou toute autre devise dans laquelle le produit est libellé. **Événements exceptionnels affectant le(s) sous-jacent(s) :** ajustement, substitution, remboursement ou résiliation anticipée : afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du produit, la documentation relative au produit prévoit (i) des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas (ii) le remboursement anticipé du produit. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le produit. Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit. NI LES PRODUITS, NI LA GARANTIE, NI AUCUN DROIT SUR CEUX-CI, NE POURRONT À AUCUN MOMENT ÊTRE OFFERTS, VENDUS, REVENDUS, NÉGOCIÉS, NANTIS, EXERCÉS, REMBOURSÉS, TRANSFERÉS OU LIVRÉS, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS NI À DES RESSORTISSANTS DES ÉTATS-UNIS OU POUR LEUR COMPTE OU À LEUR PROFIT, ET LA NÉGOCIATION DE CEUX-CI N'A PAS ÉTÉ APPROUVÉE PAR LA US COMMODITY FUTURES TRADING COMMISSION. Le bénéfice des avantages ou traitements fiscaux décrits dans ce document dépend de la situation fiscale propre à chaque investisseur, du pays à partir duquel il investit ainsi que des dispositions légales applicables. Ce traitement fiscal est susceptible de modifications à tout moment. Nous conseillons aux investisseurs qui souhaitent obtenir des informations complémentaires sur leur situation fiscale de s'adresser à leur conseiller fiscal. En cas de plainte, vous pouvez contacter l'Equipe des Produits de Bourse Société Générale par téléphone au 0 800 40 30 30, ou par mail info@sgbourse.fr ou par courrier : Société Générale, MARK/EQD/SLS/DLP/FRA, Immeuble Basalte, Cours Valmy, 92987 PARIS LA DEFENSE 7 CEDEX. Si vous n'obtenez pas satisfaction, vous pouvez adresser votre réclamation au médiateur de l'AMF : AMF – La Médiation, 17 place de la Bourse, 75002 Paris.

Lorsque l'instrument financier décrit dans ce document (ci après l' « Instrument Financier ») est proposé dans le cadre du contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite (ci après le « Contrat d'Assurance Vie »), l'Instrument Financier est un actif représentatif de l'une des unités de compte de ce contrat. Ce document ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie. L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, l'Émetteur et le Garant d'autre part sont des entités juridiques indépendantes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur. Ce document ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L 411 1 et suivants du Code monétaire et financier.

Disponibilité du document d'informations clés : La dernière version du document d'informations clés relatif à ces produits peut être consultée et téléchargée à l'adresse <https://sgbourse.fr> Ce document a été communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son Règlement Général. En cas d'incohérence entre cette brochure et la documentation juridique, cette dernière prévaut.

Agrément : Société Générale est un établissement de crédit (banque) français agréé et supervisé par la Banque Centrale Européenne (BCE) et l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et soumis à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Mentions légales : Société Générale, 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris, Société Anonyme – Capital social : 1 000 395 971,25 euros au 23 septembre 2024, B 552 120 222 RCS Paris - APE 651C N° SIREN : 552 120 222 000 13

EN PRATIQUE

Pour avoir plus de détails sur le Tracker 100% Or et toute autre question d'ordre pratique, nous vous invitons à

consulter notre site internet  sgbourse.fr

ou à nous appeler au  0800 40 30 30 (numéro vert)

Pour nous écrire :  info@sgbourse.fr

Société Générale - Publication MARK/EQD/SLS/DLP/FRA Immeuble Basalte Cours Valmy - 92987 Paris - La Défense Cedex